

Étant donné ces caractéristiques, il n'est pas difficile de voir qu'une coopération internationale est essentielle pour assurer que les avantages de ces opérations profitent le plus au pays d'accueil et à l'investisseur.

En tant qu'important phénomène international, les sociétés transnationales sont apparues dans les années qui ont suivi la Guerre. Les sociétés américaines et britanniques, les premières à se transnationaliser, ont compté pendant longtemps pour la majorité des investissements étrangers directs. À la fin des années 60 et au début des années 70, les entreprises européennes et japonaises étaient arrivées sur la scène et se développaient rapidement. Preuve de la croissance et de l'importance des transnationales, leurs échanges intra-société sont passés de 25% du commerce mondial en 1970 à quelque 50% aujourd'hui.

Depuis les deux dernières décennies, les sociétés multinationales se sont développées considérablement et ont fait sentir leur présence. Au Canada, les sociétés sous contrôle étranger détiennent 40% de notre industrie minière, 65% de notre industrie pétrolière et gazière et 48% de notre industrie manufacturière. Des 50 plus grandes sociétés implantées au Canada, 18 sont sous mainmise étrangère. Il est évident qu'on ne trouve dans aucun autre pays industrialisé un tel niveau de propriété et de contrôle par des non-résidents. En guise de comparaison, aucune des 50 plus grandes entreprises au Japon n'est contrôlée par des intérêts étrangers.

Au Brésil, les niveaux de domination étrangère sont bien moindres qu'au Canada -- quelque 15% dans des secteurs aussi importants que les produits chimiques, l'automobile, l'acier, la transformation alimentaire, les communications et le matériel électrique. Les Canadiens ont participé activement à l'économie brésilienne: le Brésil est en effet le deuxième plus important destinataire d'investissements canadiens, après les États-Unis. D'importantes transnationales canadiennes comme Brascan, Massey-Ferguson, Noranda et Alcan, pour n'en nommer que quelques-unes, collaborent depuis longtemps avec des Brésiliens en vue d'enrichir les relations économiques et commerciales entre nos deux pays.

La prolifération et la croissance des transnationales n'ont pas été sans rencontrer de réticences. De la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 70, la communauté internationale s'est posée beaucoup de questions à leur sujet, et de timides efforts pour instaurer une discipline et une gestion internationales des investissements étrangers directs ont été amorcés. Les critiques se sont par exemple concentrées sur l'effet qu'ont sur la balance des paiements du pays hôte le rapatriement